

Règlement du CONCOURS COSPLAY **Animasia 2022**

ORGANISATION GÉNÉRALE

L'évènement Animasia nommé « festival » ci-après, qui a lieu les 08 et 09 octobre 2022, est un évènement organisé par l'Agence Lenno avec le soutien de l'association Mandora.

Le concours cosplay durant le festival est organisé par l'Agence Lenno et l'association Mandora qui seront nommées ci-après « l'organisateur ».

Ce règlement, établi par l'agence Lenno et l'association Mandora, s'applique uniquement à ce festival. L'organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement sans préavis.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Dans le cadre du festival Animasia 2022, les organisateurs proposent un concours de cosplay ouvert à tous·tes.

L'heure du préjugement, concours et remise de prix seront communiqués aux participants par l'organisation lors du briefing par mail une semaine avant l'évènement.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1^{er} octobre 2022 inclus et le résultat des participant·e·s communiqué au plus tard le 2 octobre 2022.

Le concours accueille un nombre limité d'inscriptions. Cette limite peut être modifiée, sans préavis, par l'organisation en charge du concours en fonction du planning général du festival.

Le concours étant ouvert aux spectateurs de tous les âges et sensibilités, les prestations des participant·e·s se doivent d'être « tout public ». Elles ne doivent comporter aucune atteinte physique ou morale à qui que ce soit, nous nous réservons le droit de refuser une prestation.

Les participant·e·s sélectionné·e·s recevront un pass 1 jour pour le festival, jour du concours. Ce règlement est susceptible d'être modifié sans préavis selon les besoins de l'évènement.

Un concours cosplay consiste à défiler seul·e ou en groupe sur scène, devant un jury en faisant une prestation scénique choisie par le/la participant·e ou le groupe.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

La participation à ce concours est **gratuite** et nécessite de remplir les critères requis ainsi que de remplir correctement le formulaire de demande d'inscription en ligne uniquement sur le site de l'évènement : <https://www.animasia.org/>

Pour que la demande d'inscription soit validée il est nécessaire de remplir dûment le formulaire en ligne et de fournir toutes les pièces jointes demandées (sans oublier le règlement et l'autorisation de

droit à l'image dûment signés).

La participation au concours est tributaire de cette demande d'inscription, qui sera validée à la suite des délibérations par les organisateurs du festival.

La validation définitive de la demande d'inscription sera UNIQUEMENT communiquée par mail.

Aucune validation ne sera communiquée via les réseaux sociaux et/ou Facebook Messenger.

Etape 1 : Remplir le formulaire de demande d'inscription accompagné de **TOUTES** les pièces justificatives **avant le 1^{er} octobre 2022 inclus.**

Etape 2 : Traitement du dossier par l'équipe organisatrice du festival. Selon la demande, votre préinscription sera validée ou non et vous recevrez un mail vous indiquant la réponse dans la semaine qui suit l'envoi de votre formulaire.

Un mail définitif vous sera envoyé quelques jours avant le festival avec toutes les informations définitives relatives au déroulement du concours.

Les personnes dont la demande d'inscription sur le site aura été validée devront, impérativement se présenter au Point Cosplay et aux horaires indiqués dans le mail de briefing envoyé en amont du festival.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le cosplay doit être fait main, seulement 1 à 3 pièces non réalisées seront acceptées suivant l'accord du jury.

Vous devez impérativement être le/la créateur·trice du cosplay.

Vous ne pouvez pas participer si vous avez :

- Déjà gagné un prix avec le dit costume
- Participé à un concours national en finale avec le dit costume

Les participant·e-s peuvent s'inscrire dans les catégories suivantes :

- > Anime/Mangas
- > Comics/BD
- > Films
- > Jeux vidéo
- > Musique et Comédie Musicale
- > Séries TV/Dessins animés
- > Création originale (fan-art)
- > Création personnelle et originale de personnage (*exemple : personnage version steampunk, guerrier, etc. Attention, il faut que le personnage soit reconnaissable et qu'une illustration papier ou numérique soit communiquée avec l'inscription, de plus, il ne faut pas confondre avec les créations originales où on invente un personnage de A à Z mais bien d'un personnage qui existe déjà*).

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les membres du jury ont été choisis par les organisateurs et jugeront chaque candidat·e sur la base de 100 points : 50 points pour le costume et 50 points pour la prestation répartis en sous catégories

de 10 points chacune :

Costume :

- > *Difficulté*
- > *Qualité de réalisation*
- > *Choix tissus / matériaux*
- > *Ressemblance*
- > *Mobilité*

Prestation :

- > *Qualité, jeu de scène, roleplay*
- > *Respect de l'oeuvre*
- > *Compréhension*
- > *Réalisation*
- > *Originalité*

BANDE SON ET TEMPS DE PRESTATION

Les participant-e-s dont les représentations seront accompagnées de fond sonore devront fournir le **fichier audio au format MP3 uniquement et impérativement au plus tard le 1^{er} octobre 2022.**

Les fichiers doivent être parfaitement identifiés avec :

- > Nom et prénom
- > Univers d'où est tiré le personnage
- > L'appellation du personnage cosplay

Le temps de chaque prestation est limité à 1 minute et 30 secondes.

L'organisation se réserve le droit de refuser votre bande son si celle-ci dépasse le temps défini, si elle présente des passages inaudibles pour le spectateur (équilibre des sons), si elle présente une atteinte morale, physique ou pour tout autre raison jugée pertinente par les organisateurs du concours.

L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de problèmes de compréhension liés à la sonorisation de la scène ou soucis technique lié à l'écran.

Il est conseillé à tous-tes les participant-e-s de se munir d'une clé USB contenant une copie de votre piste audio en cas de soucis technique.

REMISE DE PRIX

Le concours récompense les participant-e-s avec des dotations qui seront mentionnées ultérieurement. Les prix ne sont ni cessibles, ni remboursables.

SÉCURITÉ SUR SCÈNE

Les participant-e-s ne doivent pas pratiquer de pyrotechnie, utiliser des substances salissantes et petits objets pouvant gêner les prestations suivantes (paillettes, confettis...), ne pas lancer d'objets dangereux ou lourds hors et sur scène.

Aucune arme ne sera autorisée (armes réelles, rasoirs, couteaux, katana, paintball ou assimilé). Seules les armes construites en carton ou autres matières plastiques non dangereuses seront acceptées. Toute réplique d'arme à feu sera également refusée.

Toute arme considérée comme dangereuse et introduite dans l'enceinte du festival sera définitivement « confisquée ».

Pour tout renseignement, merci de nous contacter par mail : contact@animasia.org

DÉCORS

Les décors ne doivent présenter aucun danger physique ou moral à qui que ce soit. Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout ou partie du décor proposé.

Il est possible pour les participant·e-s ayant un décor, d'examiner la scène pour définir les lieux où placer les décors (sans déranger des prestations ou activités en cours s'il y a) et de poser leur décor dans les coulisses en attendant le passage sur scène.

À la fin de la journée les participant·e-s devront vérifier à n'oublier aucune partie de leur cosplay ou de leur décor en coulisses.

ORGANISATION PENDANT LE FESTIVAL

Toute demande d'inscription non complète peut entraîner un refus d'inscription sans recours possibles.

Les personnes dont la demande d'inscription sur le site aura été validée devront impérativement se présenter au Point Cosplay désigné et aux horaires indiqués dans le mail de briefing envoyé en amont du festival.

Préjugement : Le lieu et l'heure du préjugement vous seront communiqués dans le mail de briefing. Ce préjugement consistera en un face à face avec le jury. Ce dernier posera des questions sur le cosplay et /ou sur la prestation. Le préjugement sera suivi du passage sur scène et de la délibération du jury. Le concours se terminera avec la remise des prix sur scène.

Un DERNIER briefing des participant·e-s sera mis en place avant le concours afin de détailler le mode d'accès à la scène et l'ordre de passage définitif. Les participant·s pourront alors poser leurs dernières questions à l'organisation.

Les participant·e-s absent·e-s, sans avoir prévenu les organisateurs (par téléphone uniquement texto ou appel) à l'heure et l'endroit indiqués, ne pourront se présenter sur scène.

Une fois le passage sur scène effectué, les participant·e-s seront invité·e-s à quitter les coulisses rapidement pour laisser la place aux participant·e-s suivant·e-s.

MESURES SANITAIRES LIÉES À LA COVID-19

Au moment de la rédaction de ce règlement, aucune mesure sanitaire liées à la Covid-19 n'est mise en place, cependant il est important de noter que l'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des consignes annoncées par le gouvernement.

Nous vous demandons donc de vous tenir régulièrement informés sur le site internet d'Animasia ainsi que sur nos réseaux sociaux : <https://www.animasia.org/>

COMPORTEMENT ET RESPECT

Tout·e participant·e coupable de vandalisme, de vol, d'agression physique ou verbale, de comportements choquants ou du même ordre lors du concours cosplay sera immédiatement exclu·e du festival de façon définitive et sans recours possibles.

DÉTAILS TECHNIQUES

Le festival met à disposition des participant·e·s des loges pour se changer, **sous surveillance uniquement pendant le concours**. Seules les équipes organisatrices du festival sont habilitées à permettre l'accès aux loges. Un planning de journée vous sera transmis par l'organisation avec les différents horaires et points de rendez-vous, de même que les heures d'accès aux loges.

L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de perte ou de vol d'objets au sein des loges.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Une autorisation de droit à l'image ainsi que ce règlement devront être signés afin de confirmer votre présence et d'autoriser le festival à diffuser les photos et les vidéos de vous en cosplay. Les mineur·e·s devront fournir une décharge parentale manuscrite et signée.

Merci de votre compréhension et bon festival à tous·tes !

Pour tout renseignement, merci de nous contacter par mail : contact@animasia.org

J'accepte ce règlement dans son entièreté

Fait à

Le

(Signature, précédée de la mention « Bon pour accord, lu et approuvé »)